

« Voyager en train en Suisse, ça coûte extrêmement cher. »

Il est impossible de démentir cette affirmation en observant les prix « standard » affichés par le distributeur de billet. Cependant, il existe une multitude de solutions pour payer moins cher son trajet en train, souvent jusqu'à le faire passer nettement en dessous du prix de revient du même trajet en voiture.

Bien entendu, les CFF n'ont pas toujours intérêt à mettre en avant les différentes astuces, offres spéciales et autres abonnements. Petit tour d'horizon :

- **Abonnement ½ tarif** : pour CHF 190.00 pour un nouvel abonnement (ou CHF 170.00 en cas de renouvellement), respectivement CHF 120.00 ou CHF 100.00 par an pour les jeunes jusqu'à 26 ans, il est possible de voyager partout en Suisse à moitié prix (y compris la plupart des bateaux et trains touristiques). **Il est très rapidement amorti**, même en ne prenant le train qu'une fois par mois. La Commune du Chenit propose une subvention de 30% sur le prix de l'abonnement ½ tarif, maximum une fois par personne tous les 5 ans.
- **Carte junior** : **si vous voyagez avec vos enfants** âgés de 6 à 16 ans, cet abonnement à CHF 30.00 (!) par enfant et par année leur permet de vous accompagner gratuitement.
- **Abonnement Mobilis** : **pour les pendulaires**. Vous choisissez le nombre de zones, et voyagez sans limite dans ces zones. Comme la Vallée se trouve (un peu) en périphérie, c'est généralement l'abonnement « 12 zones et plus », permettant par exemple de se rendre à Lausanne ou Yverdon qui s'appliquera. L'abonnement annuel coûte CHF 2'475.00, soit à peine plus de CHF 200.00 par mois (et il est éligible une subvention communale de 30%, une fois tous les 5 ans), ou CHF 1'737.00 pour les moins de 26 ans. C'est l'équivalent d'un abonnement général sur tout le canton de Vaud, y compris les bus et métros de Lausanne et ailleurs. Pour un pendulaire qui fait le trajet 5 jours par semaine, cela revient à CHF 10.00 par jour. Un aller-retour Le Sentier-Lausanne représentant 100 km, on est à 10 ct/km ! A noter que, pour les étudiants, cet abonnement peut faire d'objet d'une subvention annuelle de CHF 550.00 (non cumulable avec la subvention communale). L'abonnement annuel coûte l'équivalent de 9 mois, il est donc nettement plus avantageux de prendre la formule annuelle.
- **Abonnement Général** : l'AG couvre l'ensemble des transports publics dans tout le pays. **Pour une personne habitant la Vallée, il est rarement intéressant** (il faut vraiment voyager très, très souvent dans toute la Suisse hors du canton de Vaud). Sinon, l'abonnement Mobilis et des billets complémentaires, éventuellement dégriffés, reviennent sûrement moins cher. Il coûte CHF 3'995.00 par année (en 2^e classe). Il existe des formules duo ou famille, mais cela reste très cher.
- **FlexiAbo** : c'est une forme particulière de l'abonnement Mobilis, qui donne droit à 100 jours d'abonnement par an, à choix (à activer sur le site des TL avant de voyager). **Idéal pour les personnes qui descendent en plaine deux fois par semaine en moyenne**. Cet abonnement coûte CHF 1'375.00, soit moins de

CHF 14.00 pour un aller-retour à Lausanne. Et il peut également être sujet à la subvention communale de 30% tous les 5 ans.

Les autres cartes :

- La carte journalière, dégriffée ou pas : c'est l'équivalent d'un AG, mais juste pour une journée. Au prix standard, elle coûte CHF 78.00 par personne avec le ½ tarif, mais.... Sur le site des CFF, il est possible d'acheter des cartes journalières dégriffées, à partir de CHF 29.00 (rarement), plus souvent autour de CHF 44.00 ou CHF 49.00. **Il est également possible d'acheter des cartes journalières pour CHF 39.00 (avec le ½ tarif, CHF 52.00 sans ½ tarif) auprès de la Commune du Chenit** à condition de s'y prendre au moins 10 jours à l'avance (sinon, c'est CHF 59.00, respectivement CHF 88.00). Il existe même une carte journalière pour les écoles, à CHF 15.00 par élève !
- Le **½ tarif Plus** : encore assez récente, cette offre fonctionne sur le principe d'un pré-paiement : par exemple, **pour CHF 800.00, l'utilisateur dispose d'un avoir de CHF 1'000.00**, valable durant une année comme moyen de paiement, ce qui représente un bonus de 25%. En cas de non-utilisation d'une partie de l'apport, le solde est remboursé.

Trucs et astuces :

Les billets dégriffés :

- Depuis quelques années, les CFF proposent des billets dégriffés, dont **les prix fluctuent en fonction des ventes**, sur le modèle des compagnies aériennes et peuvent descendre jusqu'à moins de la moitié du prix normal (donc **¼ du prix plein** avec l'abonnement demi-tarif). En général, il vaut mieux s'y prendre à l'avance. Attention : **le billet n'est valable que pour la liaison exacte qui a été achetée**. Si vous ratez votre train, vous devez reprendre un billet. Un billet correspond à un trajet. Pour un aller-retour, il faut acheter deux billets (et savoir à l'avance à quelle heure on va rentrer). Par exemple, on peut trouver un *Le Sentier-Zurich* pour CHF 22.00 au lieu de CHF 44.00, *Le Sentier-Lausanne* pour CHF 6.00 au lieu de CHF 13.50 (mais attention : sans l'accès au réseau des TL ensuite).

Fun fact : les prix des billets dégriffés étant basé sur l'offre et la demande, il peut arriver qu'un trajet soit moins cher en 1^{ère} classe qu'en 2^{ème}. Pourquoi ne pas en profiter ?



Aller-retour avec le même billet :

- Dans le périmètre Mobilis, un billet permet d'effectuer un nombre illimité de trajets dans les zones choisies, pendant une durée de validité définie selon leur nombre (de 1 à 4 heures). Par exemple, un billet *Le Sentier-Lausanne* est valable 4 heures. En partant à xh09, vous arrivez à x+1h33. Si vous ne restez qu'un court moment à Lausanne et reprenez le train de x+2h27, vous n'avez pas besoin de reprendre un billet, il sera valable jusqu'à votre arrivée. Si vous repartez à x+2h57, votre billet sera échu en arrivant au Lieu à x+4h07. Donc il suffit d'acheter un billet *Le Lieu-Le Sentier* à CHF 2.40, pour la bonne heure.
- Dans la même idée, le billet *Le Sentier-Le Pont* à CHF 2.90 est valable deux heures (bus Travys, AVJ ou train). Si vous restez une heure sur place, il n'est pas nécessaire de prendre un deuxième billet pour rentrer !

Combinaison Mobilis + billet complémentaire

- Puisque la Vallée de Joux est en bout de zone Mobilis et que le prix des billets ne bouge plus au-delà de 15 zones traversées, il est parfois plus intéressant de prendre un billet Mobilis toutes zones + un billet pour la suite du trajet qu'un seul billet pour votre destination – surtout lorsque vous traversez tout le Canton. Le billet toutes zones coûte CHF 14.40, il couvre jusqu'à Coppet. Un *Coppet-Genève* coûte CHF 3.20. C'est moins cher que *Le Sentier-Genève*, pour CHF 19.00.
- En direction du Valais, le billet toutes zones vous mène à St-Maurice, et le billet complémentaire pour Sion est à CHF 8.60, soit CHF 23.00 au total, au lieu de CHF 25.50 avec un billet normal.

Il n'est pas nécessaire de changer de train pour profiter de cette astuce, mais il faut qu'il s'arrête à la gare où vous changez de billet (dans ces exemples, à Coppet ou à St-Maurice).

Il existe de nombreux autres abonnements et offres spéciaux, notamment pour les jeunes, les touristes, les vélos, les chiens. Nous avons présenté ici ceux qui nous semblent les plus intéressants. A chaque fois, il est possible de voyager en 1^{re} classe, soit avec l'abonnement adéquat, soit en prenant un « surclassement » (l'abonnement ½ tarif fonctionne également sur la 1^{re}). Mais pour simplifier, nous avons calculé des prix en 2^e classe.

En conclusion, en combinant intelligemment les différents abonnements et offres présentés plus haut, il est possible de réduire très significativement le prix de son billet de train jusqu'à, souvent, le faire passer en-dessous du prix de revient du même trajet en voiture. En 2025, le coût par kilomètre de la voiture de tourisme de référence du TCS est de 76 centimes. En comparaison avec les CHF 22.00 du *Sentier-Zurich* dont il est question plus haut, les 245 km du trajet en voiture reviennent à CHF 186.00 !

Le réseau à la Vallée

La desserte en transports publics à la Vallée s'améliore régulièrement depuis quelques années. Petit tour d'horizon :

Ligne de train R4 Le Brassus-Lausanne-Vevey

Un train par heure à xh04 au Brassus, xh09 au Sentier, xh28 au Pont, de 5h à 23h.

TER : Deux liaisons le matin depuis *Pontarlier* et *Frasne* via *Vallorbe*, deux pour le retour en fin d'après-midi.

Ligne de bus Travys 613 Le Brassus-Vallorbe-Yverdon/Lausanne

Correspondance à *Vallorbe* avec le train pour *Lausanne*.

Dix bus par jour en semaine, au Brassus à 5h32, 6h27, 7h27, 9h32, 11h32, 13h32, 15h32, 16h32, 17h32 et 18h32.

Bus AVJ 690 Le Brassus-Le Sentier-Les Bioux-Le Pont

Un bus par heure (sauf quelques trous) jusqu'à 21 heures.

Car Postal 840 Le Sentier-Le Brassus-Rolle

Six bus par jour le week-end. Permet de rejoindre *Genève* plus rapidement que via *Renens*.

Car Postal 683 Le Pont-Croy-Orbe

Six bus par jour le week-end, toutes les deux heures.

Bus BAM 750 Le Pont-Mont-la-Ville-L'Isle-Cossonay-Penthalaz

Cinq bus par jour le week-end, toutes les deux heures.

Ce qu'il faut retenir :

- **généralement deux liaisons par heure pour *Lausanne* (29 par jour, 26 à 27 dans l'autre sens), en alternance entre le train R4 et le bus pour *Yverdon* + train depuis *Vallorbe* ;**
- **jusqu'à trois liaisons par heure entre *Le Sentier* et *Le Pont* ;**
- **le week-end, des liaisons directes par bus vers *Rolle*, *Orbe* et *Cossonay*.**

Nous espérons prochainement passer à deux trains par heure, et ouvrir une ligne de bus en direction des *Rousses* (via *La Cure*).

*La communauté tarifaire Mobilis, qui couvre tout le Canton de Vaud, est découpée en zones. Chaque trajet traverse un certain nombre de zones, ce qui détermine le prix du billet. Cependant, pour les abonnements, le prix ne varie plus au-delà de douze zones traversées (jusqu'à *Bussigny*, direction *Lausanne* en partant du *Sentier*, ou *Cossonay* en partant du *Brassus*), et pour les billets, à partir de quinze zones, le billet est valable pour*

toutes les zones (quinze ou 24 zones, le prix ne change plus). Donc se rendre à Cully, St-Maurice ou Rougemont coûte le même prix.

Dans le train, on peut travailler, lire, regarder un film, surfer sur les réseaux sociaux, discuter avec des connaissances, voire se reposer... autant de choses qu'on ne peut pas faire en voiture. Même si le train met un peu plus de temps que la voiture, c'est du temps qui peut être bien mieux utilisé !

Très peu de changement dans l'horaire 2026, sauf que le premier train depuis Lausanne à 4h57 est supprimé (premier train part 5h27, arrivée au Brassus à 6h51), de même que le train qui partait à 5h57 de Lausanne.

Et bonne nouvelle : suite à la pétition de jeunes Combiers, une liaison nocturne est ajoutée les nuits de vendredi-samedi et samedi-dimanche : depuis Lausanne départ en train à 1h40 et changement à Vallorbe ou depuis Yverdon en bus (départ à 1h50), arrivée au Sentier à 3h00. Le bus continue jusqu'au Brassus puis revient au Pont selon la ligne 690 de l'AVJ, desservant L'Orient, Les Bioux et L'Abbaye.

Attention, en raison des travaux à la gare du Lieu, le train sera à nouveau interrompu du 06.07.26 au 19.09.26, entre Le Pont et Le Brassus cette fois.